

FONCTIONNEMENT DU PASS

Conformément à la législation en vigueur, l'année universitaire est scindée en deux semestres.

Les enseignements sont répartis de la manière suivante :

- Des unités d'enseignement communes enseignées aux 1er et 2ème semestre
- Des unités d'enseignement spécifiques uniquement enseignées au second semestre.

Libellés des unités d'enseignement communes

1er semestre :

UE1 : Atomes, biomolécules, génome, bioénergétique, métabolisme (Crédits ECTS : 7)

UE2 : Physiologie (Crédits ECTS : 2)

UE3 : Organisation des appareils et des systèmes (Crédits ECTS : 7)

UE4 : Évaluation des méthodes d'analyse appliquées aux sciences de la vie et de la santé (Crédits ECTS : 3)

UE5 : Anatomie (Crédits ECTS : 4)

UE6 : Mineure santé (Crédits ECTS : 6)

UE7 : Anglais (Crédits ECTS : 1)

2ème semestre :

UE3 (2ème partie) : Organisation des appareils et des systèmes (Crédits ECTS : 3)

UE9 : La cellule et les tissus (Crédits ECTS : 7)

UE8 : médicaments et santé (Crédits ECTS : 4)

UE10 : Santé, société, humanité ;
Connaissance des métiers de la santé (Crédits ECTS : 8)

UE6 : Mineure santé (Crédits ECTS : 4)

Libellés des 4 unités d'enseignement spécifiques (2ème semestre)

UE Spécifique 11 : Anatomie du petit bassin chez la femme, Anatomie et histologie de l'appareil reproducteur et du sein – Organogenèse, Tératogenèse, Unité «Foteo»

placentaire, Masso-kinésithérapie (Crédits ECTS: 4)

UE Spécifique 12 : Anatomie tête et cou, Croissance et développement morpho facial (Crédits ECTS : 4)

UE Spécifique 13 : Les médicaments et autres produits de santé (Crédits ECTS : 4)

UE Spécifique 14 : Bases chimiques du médicament (Crédits ECTS : 4)

L'année est notée sur **1200 points** :

- **1040 points pour les unités d'enseignement communes** (600 pts au 1er semestre et 440 pts au second)
- **160 points pour les unités d'enseignement spécifiques.**

PASS MAJEURE SANTÉ

Toutes les épreuves sont écrites, elles portent sur les disciplines enseignées et sont organisées à la fin de chaque semestre ET sont des épreuves sous forme de QCM.

PASS MINEURE SANTÉ

Toutes les épreuves sont écrites, elles portent sur les disciplines enseignées et sont organisées à la fin de chaque semestre ET sont des épreuves sous forme rédactionnelle

	MEDECINE	ODONTOLOGIE	KINE	MAIEUTIQUE	PHARMACIE
UE1		7			9
UE2		2			2
UE3		7			6
UE4		3			4
UE5		4			2
UE6		6			6
ANGLAIS		1			1
UE8		3			5
UE9		7			6
UE10		8			7
UE6		4			4
SPE 11	4		4	4	
SPE 12	4	4	4	4	
SPE 13		4			4
SPE 14					4

MDEP